



Liaisons enseignement secondaire-enseignement supérieur

Le droit européen à la Faculté de droit de l'Université d'Auvergne



Christine BERTRAND

Vice-Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique

*Maître de Conférences
Responsable de la Licence en Droit*

Pourquoi faire du droit européen ?

Aujourd'hui, aucun juriste ne peut ignorer l'existence et l'importance du droit européen. En effet, une bonne partie des normes applicables dans un Etat comme la France ne proviennent pas des institutions nationales (Parlement, Gouvernement) mais ont pour origine de sources externes, internationales ou européennes.

Le droit de l'Union européenne tient une place ici essentielle. En effet, **l'Union européenne adopte de nombreux règlements ou directives qui sont des textes obligatoires et qui vont par conséquent produire des effets juridiques dans les 27 Etats membres de l'Union, dont la France.** Ce droit de l'Union européenne intervient dans tous les domaines : agriculture, économie, environnement, consommation,

culture, santé, transports, services publics, marchés publics...

Modalités

Tous les cours de droit intègrent des notions qui sont issues du droit européen. Par exemple, il est impossible d'étudier les libertés publiques en ignorant tout du contenu de la Convention européenne des droits de l'homme et du rôle de la Cour européenne des droits de l'homme. De même, un cours de droit du travail englobe nécessairement les différentes directives de l'Union européenne portant, entre autres, sur le contrat de travail, le temps de travail, la sécurité au travail.

Il existe cependant des enseignements spécifiquement dédiés au droit de l'Union européenne. En particulier en L3, tous les étudiants suivent un cours de droit institutionnel de l'Union européenne (30 heures) dans lequel sont étudiés les grandes étapes de la construction européenne, le fonctionnement des différentes institutions (notamment la Commission, le Conseil, le Parlement européen) et les caractéristiques du droit de l'Union européenne.

Ce cours est assorti de travaux dirigés pour les étudiants de L3 inscrits dans le parcours droit public ou dans le parcours science politique. En S6 (ou second se-

mestre de la 3^{ème} année de licence), ces mêmes étudiants suivent obligatoirement un cours complémentaire de droit institutionnel de l'Union européenne qui permet d'approfondir les notions abordées en S5.

Objectifs

En licence, il s'agit de saisir les grands enjeux de la construction européenne (Europe économique ou politique ? Europe espace ou puissance ? Europe fédérale ou Fédération d'Etats nations ?) mais aussi de maîtriser les techniques et les caractéristiques propres au droit de l'Union européenne.

Ceci est nécessaire pour pouvoir ensuite, en Master, aborder des cours plus spécifiques comme le droit matériel de l'Union européenne.

A la Faculté de droit de Clermont-Ferrand, ce cours a obtenu le label « Action Jean Monnet », qui est accordé par la Commission européenne, après une évaluation indépendante, aux enseignements pédagogiques innovants. Sont ici étudiés les règles de fonctionnement du marché commun (circulation et concurrence) mais aussi les politiques de l'Union européenne (politique agricole commune, politique monétaire, politique commerciale, politique sociale ...).

Les poursuites d'études en master

Comme il l'a été dit, toutes les matières juridiques comportent des règles d'origine européenne. A ce titre, quel que soit le master choisi, un étudiant est nécessairement confronté au droit européen.

Toutefois, le droit européen est présent de façon plus dense dans le master mention droit public, en particulier :

- dans la spécialité droit de l'administration et de la justice ;
- dans la spécialité droit comparé et politique internationale, parcours droits fondamentaux, européen et comparé.

L'anglais à la Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Auvergne

La Faculté de droit et de science politique offre de multiples possibilités en la matière. **En effet, l'importance des langues est grandissante pour les juristes, et pas seulement pour ceux qui se destinent aux carrières internationales.**

Les étudiants peuvent tout d'abord choisir de suivre 1h30 de cours d'anglais par semaine, du S2 au S6.

Comme dans toutes les composantes de l'Université d'Auvergne, ils peuvent passer le CLES, niveau 1 à 3, qui est un complément au diplôme et une certification nationale en langue qui atteste de compétences de communication à l'écrit et à l'oral.

Mais **la Faculté de droit et de science politique offre également des enseignements juridiques en anglais :**

☛ tout d'abord, en L2 et L3, les étudiants peuvent suivre un cours d'anglais de spécialité (trois

Débouchés professionnels

➔ **Les institutions européennes** recrutent.

Voir pour l'Union européenne : http://europa.eu/about-eu/working-eu-institutions/index_fr.htm

Voir pour le Conseil de l'Europe : http://www.coe.int/t/f/ressources_humaines/recrutement/07_Comment_postuler/

➔ **Les cabinets de lobbying**, le plus souvent situés à Bruxelles, recherchent également des spécialistes du droit de l'Union européenne.

➔ **Les collectivités locales**, qui sont bénéficiaires de fonds euro-

péens, ont besoin de juristes qui connaissent bien les textes et les procédures.

➔ **Les associations ou ONG**, en particulier celles qui interviennent dans des domaines où le droit européen est essentiel, recherchent des juristes spécialisés dans l'environnement, les droits de l'homme, l'immigration ...

➔ Le droit européen étant désormais au cœur de nombreux litiges, **les avocats spécialisés** dans ce domaine sont également recherchés.

Christine Bertrand

[Consulter toutes les informations sur la licence en droit](#)

Organisation du cycle licence

Une licence se déroule sur trois années universitaires : **L1, L2, L3.**

Chaque année universitaire comprend deux semestres, il y a donc six semestres dans une licence, allant du **S1 au S6.**

L'Université d'Auvergne

<http://www.u-clermont1.fr/>

est composée de 8 facultés et instituts :

la Faculté de Médecine

la Faculté de Pharmacie

la Faculté d'Odontologie

l'IUT Clermont1

la Faculté de Droit et Science Politique

la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion

l'IUP Management et Gestion des Entreprises

l'IPAG Institut de Préparation à l'Administration Générale

Contact : Anne-Marie BAGILET

COP SUIO-IP de l'Uda
service.etudiant@u-clermont1.fr
Tél : 04 73 17 72 20

➔ [S'abonner gratuitement à la LIFE](#)

➔ [Se désinscrire de la liste des abonnés](#)

heures par semaine). Il s'agit d'appréhender des questions de société en lien avec des problématiques juridiques et de comprendre comment celles-ci sont envisagées dans les pays de langue anglaise.

☛ Est également proposé un DU de droit américain. Il permet de comprendre un système juridique très spécifique, ce qui est un atout majeur à l'heure de l'internationalisation des échanges et des carrières. Il se déroule en deux ans (L2 et L3). Les cours sont dispensés par des spécialistes, y compris des avocats, de différentes nationalités.

☛ Enfin, tous les étudiants de master 1 et 2 peuvent suivre un module de droit américain. Il est composé d'un cours en français et deux cours en anglais, dispensés par un enseignant américain.

Tous les détails sur :

<http://www.droit.u-clermont1.fr/?id=1611>

Christine Bertrand